

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES . . . . . 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 50	PARIS. — D.	2 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D.	4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE. D.	5 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10
Mercure.	6 41	1 14	6 07	— Express.	3 30	10 30	10 30	Cieureac.	5 11	11 29	5 57	BORDEAUX.	7 25	10 35	4 40	Cabessut, halte.	7 48	11 40	5 18	Lamadelleine.	7 56	11 44	5 21
Paranc.	7 3	1 34	6 28	BORDEAUX.	5 45	3 15	3 15	Lalbenque.	5 20	11 39	6 11	Foncuve.	7 40	10 49	4 54	Arcambal.	8 11	11 54	5 28	Toirac.	8 10	12 3	5 34
Castelfranc.	7 18	1 47	6 44	M. Libos. — D.	8 40	3 5	8 55	Montpezat.	5 31	11 52	6 25	Montauban D.	7 51	10 58	5 12	Saint-Géry.	8 11	12 15	5 38	Monbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Luzsch.	7 31	1 59	6 58	Fumel.	8 48	3 15	9 3	Borredon.	5 45	12 6	6 42	Albias.	8 3	11 7	5 12	Calvignac, hal.	8 31	12 42	5 53	Cajarc.	8 31	12 42	5 53
Puy-l'Évêque.	7 43	2 8	7 8	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Causse.	5 55	12 16	6 56	Reville.	8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Duravel.	7 53	2 18	7 18	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Raville.	6 5	12 26	7 8	Causse.	8 18	11 19	5 24	St-Créq, halte.	9 3	1 36	6 31	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Soturac-Touzac	8 6	2 29	7 32	Puy-l'Évêque.	9 19	3 48	9 36	Albias.	6 13	12 34	7 18	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	Conduché.	9 11	1 45	6 35	St-Créq, halte.	9 3	1 36	6 31
Fumel.	8 6	2 29	7 32	Castelfranc.	9 34	4 5	9 52	Foncuve.	6 22	12 43	7 28	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18
M. Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Luzsch.	9 47	4 19	10 6	Montauban. A.	6 39	1 7	7 45	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Vers.	9 34	2 29	7 2	St-Créq, halte.	9 3	1 36	6 31
BORDEAUX.	8 51	3 11	8 11	Paranc.	9 57	4 30	10 17	BORDEAUX.	10 40	6 05	7 45	Toirac.	9 44	2 36	7 1	Arcambal.	9 44	2 46	7 22	Conduché.	9 11	1 45	6 35
PARIS. — Dr.	11 46	4 18	2 49	Mercure.	10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Capdenac. A.	10 14	3 27	7 27	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 29	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47																

Cahors, le 10 Août.

## NOUVELLES POLITIQUES

La nomination d'un représentant de la cour de Rome à Pékin est la grosse question du jour. Hétons-nous de dire que la plupart des journaux républicains regrettent la mesure prise par le Saint-Siège :

La République Française. — En attendant, la mesure prise par le Saint-Siège constitue pour la France un manquement d'autant plus grave qu'il est absolument voulu. Si le pape n'avait eu en souci, comme le prétend son organe l'Osservatore Romano, que les intérêts religieux des catholiques de la Chine, il lui eût été loisible d'envoyer à Pékin un délégué apostolique, ayant le même caractère que celui qui réside à Constantinople. C'est la solution qui avait été proposée par le gouvernement français. Mais elle se combinait mal avec les desseins que l'on poursuivait. Ce qu'on voulait, c'était manifester publiquement qu'on pouvait se passer de la France, que sans elle et mieux qu'elle, on était capable de protéger les catholiques. On a donc décidé d'investir l'envoyé pontifical d'un double mandat, à la fois religieux et diplomatique. Et, pour accentuer encore la signification de cet acte, on a fait choix d'un prélat dont les sympathies anglaises sont notoires.

La Paix. — Ces calculs seront vains. La papauté était notre protégée. Elle a bénéficié de notre influence plus que nous n'avons bénéficié de sa « force morale » et notre influence, après les glorieux faits d'armes de notre marine, est assez forte pour se maintenir toute seule. Si donc, au point de vue de notre situation en Orient, la détermination du pape n'a pas les effets qu'il en attend, il est incontestable que le Vatican vient de rendre plus délicate que jamais la question des rapports de l'Etat et de l'Eglise. Il a mêlé à la question religieuse une question de susceptibilité nationale et il est venu lui-même en aide au mouvement anticlérical.

Le Journal des Débats. — Nous avons entendu dire que la décision prise par Léon XIII n'était pas

absolument définitive et il paraît certain que rien n'est encore signé. Avant de se lier, la cour de Rome fera bien de réfléchir. Elle se demandera si c'est bien servir les intérêts de l'Eglise que de renoncer à la protection et d'affaiblir l'influence d'un pays qui, malgré toutes les crises et toutes les fautes de sa politique intérieure, n'a jamais manqué à la mission traditionnelle de protecteur du christianisme dans l'Extrême-Orient. Elle se demandera, en même temps, s'il est fort habile d'enlever à notre gouvernement la meilleure raison qu'il pût donner, chaque année, pour obtenir du Parlement le maintien de l'ambassade de France auprès du Vatican. Il ne s'agit là, ni des préférences personnelles de tel ou tel homme d'Etat français, ni des nôtres. Il s'agit des entraînements de l'opinion publique et des volontés de la majorité de la Chambre. Ceux qui ont à défendre, au Palais-Bourbon, tel ou tel article du budget des affaires étrangères et tous les articles du budget des cultes, ont déjà une tâche assez malaisée sans que la cour de Rome se précipite de ne pas la leur rendre plus lourde et plus difficile encore.

Le Pape malade. — Le Journal des Débats publie la dépêche suivante :

« Rome, 7 août.  
Je puis vous annoncer, de source absolument sûre, que Léon XIII est dans un état de faiblesse extrême et que, dans son entourage, on considère sérieusement l'éventualité de sa fin comme pouvant être prochaine.

« Il est vrai que le Pape est souvent souffrant, surtout en cette saison et qu'un revirement peut s'opérer ; mais jamais encore il n'avait paru aussi abattu. »

D'autre part, l'agence Havas nous communique la dépêche suivante :

Rome, 8 août.

La nouvelle de la maladie du Pape, donnée par un journal de Paris, est dénuée de tout fondement.

Léon XIII a reçu plusieurs personnes dans la journée.

A sept heures du soir il donnait encore audience. Il est très bien portant.

L'entrevue de Gastein. — Toute l'attention du monde politique se porte aujourd'hui sur

Gastein. L'entrevue des deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne paraît avoir, cette année, une importance exceptionnelle. On croit qu'il s'agit de quelque chose de plus que d'un échange de protestations amicales. La présence de personnages politiques et de membres des deux familles impériales donne à cette entrevue une solennité particulière.

L'Italie et la France. — Le Salut Public, de Lyon, publie les renseignements les plus graves sur les préparatifs militaires de l'Italie contre la France.

D'autre part, la Gaulois, publie une conversation des plus rassurantes tenue par le marquis Alfieri.

Qui croire ?

Berlin. — Le Post déplore le langage de la presse russe hostile à l'Allemagne, et dit que jamais le gouvernement n'assumera la responsabilité d'une guerre entre les deux empires.

Tonkin. — Malgré les démentis réitérés, le bruit continue à courir que les Pavillons-Noirs se reforment sur quelques points du Tonkin et de la frontière de Chine. Nos forces sont insuffisantes pour mener à bonne fin leur œuvre de gendarmerie.

Des renforts sont nécessaires.

Le Temps, de son côté publie un avis du Tonkin disant que le travail de pacification paraît actuellement en bonne voie, mais il importe de remplacer promptement les soldats rapatriés, car sur plusieurs points du Tonkin, notamment de Honghoa à Laokai, les effectifs de troupes sont insuffisants et comptent de nombreux indisponibles par suite des chaleurs.

Le général Boulanger. — L'Événement publie le mystérieux entrefilet suivant :

« On nous fait présager une attaque à fond contre le ministre de la guerre, et dont les derniers événements ne sont que le prélude. C'est probablement en Belgique et certainement en Angleterre qu'éclateront les premiers pétards. »

Paris, 8 août.

Le Paris, répondant aux défenseurs du général Boulanger, s'exprime ainsi :

« Puisqu'il faut mettre les points sur les i, nous ré-

pondrons à la Justice, à l'Intransigeant, à la Lanterne et à certain journal du soir bien connu, pour avoir menacé de poursuites les journaux qui oseraient publier les épitres du général ; nous leur dirons :

« Cessez de feindre, vous savez bien que l'on s'est ému de voir un ministre de la guerre nier l'évidence et altérer la réalité des faits, et non de l'avoir vu frapper politiquement un prince quel qu'il soit, en vertu d'un vote du Parlement.

« Vous savez, ou vous devriez savoir, que pour émouvoir la conscience française, ces inexactitudes répétées et qui ne pouvaient pas ne pas être volontaires, ont largement suffi.

« Si vous en doutiez, par hasard, il faudrait donc rappeler à quelques-uns d'entre vous qui le savent, que les lettres du général Boulanger au duc d'Aumale ne sont point les seuls documents où l'on pourrait retrouver la preuve que le ministre d'aujourd'hui a été un dictateur et un adversaire passionné et injuste de la République, avant d'être un de ses plus bruyants apologistes.

« A une époque où il n'avait pas de prince pour chef, où, par conséquent, il n'avait personne à monseigneuriser, M. Boulanger a formulé des jugements écrits, dont il nierait peut-être encore l'authenticité par habitude, mais qui sont malheureusement connus de beaucoup de personnes, et très caractéristiques.

« Vous ne l'ignorez pas, cessez donc de donner le change à l'opinion. »

## Scrutins de Ballottage

Un scrutin de ballottage a eu lieu dans 187 cantons. Voici les résultats définitifs :

Républicains élus : 151.

Conservateurs élus : 36.

Les républicains ont gagné 18 sièges et en ont perdu 22. — Différence en faveur des conservateurs, 4.

## La femme coupée en morceaux.

Un fait très important a été constaté dans la journée de samedi. Dans la nuit de la découverte du crime vers quatre heures du matin, Madame B., demeurant rue Pernety, vit un individu qui marchait avec précaution dis-

été apporté par de grandes ailes d'oiseaux passant sur le soleil.

Les promeneurs descendaient vers Spa, de toutes les hauteurs environnantes.

Le soleil disparaissait derrière le rideau de verdure sombre de la Forêt-Noire, rouge et sanglant comme du fer en forge.

Des cloches sonnaient au loin.

C'était l'heure des diners à toutes les tables d'hôte.

On était à la fin de l'été, dans les derniers jours de septembre, quand les ténèbres s'abattaient sur la terre subitement, d'un seul coup, avec une hâte de voleur.

M. de Gerbach quitta aussi sa retraite et descendit vers la ville.

Une humidité glacée tombait des arbres.

Il frissonnait dans sa jaquette, amincie par l'usage.

Quand il entra dans Spa, il faisait tout à fait nuit.

Les becs de gaz éclairaient les rues, faisant étinceler les vitrines pleines de coquillages roses et d'objets en bois de violette sur lesquels étaient dessinés des myosotis d'un bleu pâle comme des turquoises.

Par les fenêtres des hôtels encore ouvertes, apparaissaient de longues tables, couvertes d'une nappe immaculée sur laquelle scintillaient les cristaux et les couverts d'argent.

Le baron passait à travers tout cela en rasant les murailles, comme une hirondelle honteuse,

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

IV

LA DERNIÈRE CARTOUCHE

C'est dans ces bas fonds qu'était descendu le baron de Gerbach, l'ancien page du roi Guillaume, quand il fit connaissance de la femme que nous avons vue avec lui et qui devait changer le cours de sa destinée.

C'était à Spa. Le baron venait d'arriver dans cette ville d'eaux, célèbre alors parmi les villes d'eaux où l'on s'amusait, et qu'il avait, quelques années auparavant, remplie du bruit de son nom et éblouie de l'éclat de son luxe.

L'ancien viveur était complètement découragé, désespéré, à bout de ressources.

Sa barbe, inculte, poussée pendant les nuits de jeux, fourragée et déchiquetée par des mains fiévreuses, lui donnait une apparence de bandit de grand chemin. Il avait une chemise de propreté douteuse, des vêtements de bonne coupe, mais défranchis, des bottes vernies, mais éculées ; tout son costume, en un mot, offrait l'aspect particulièrement misérable que prennent les choses de luxe démodées et trop rarement renouvelées.

Le baron n'avait pas osé entrer dans la ville en

plein jour de peur d'être reconnu par d'anciens amis.

Descendu de voyage par le train de l'après-midi, il avait erré dans les bois qui entourent Spa jusqu'à la nuit.

Que de souvenirs dans cette mélancolique promenade !

Spa était alors dans tout l'éclat de sa saison... Les avenues ombrées étaient sillonnées de landaus, pleins de toilettes éclatantes. Il s'échappait des villas pleines de fleurs, baignées de soleil, avec leurs grilles dorées miroitant sous la lumière, comme des bouffées de gaieté. Tout respirait le luxe et la richesse...

Le baron s'était enfoncé dans les allées désertes, à travers la verdure glacée des buis, son pas écrasant les ardoises qui feuilletaient le terrain.

Était-ce bien lui, qui était là, lui, le baron de Gerbach, vêtu d'une jaquette émincée aux coudes, dont les bordures pendaient toutes fripées ? Était-ce lui qui marchait solitaire autour de cette villa dans laquelle il entra quelques années auparavant en conquérant ?

Il se rappelait avoir passé là, à l'endroit même où il était maintenant, formant le centre d'une bande joyeuse de jeunes gens et de jeunes femmes. On allait dîner au loin, sur la bordure de la Forêt-Noire, au pied d'une cascade dont l'eau tombait en nappe d'argent, au milieu de l'enchevêtrement sombre des rochers noirs...

On allait à pied, mais les landaus suivaient derrière, au pas, les chevaux maintenus en mains par les cochers.

Les éclats de rire faisaient lever des volées de grives, qui s'enfuyaient avec de grands bruits

simulant sous ses vêtements un volumineux paquet.

Cet homme jeta le contenu du paquet dans une bouche d'égout pratiquée dans le trottoir qui longe la maison. Le contenu du paquet n'entra pas facilement dans la bouche d'égout ; l'homme le frappa du pied et fit passer l'objet qui disparut dans l'égout, puis l'inconnu leva les yeux et aperçut Madame B... à sa fenêtre. Il parut très inquiet et hésita longtemps avant de s'en aller.

Pendant ce temps, la femme s'était retirée et intriguée par le manège de l'individu, elle s'était placée un peu cachée entre les deux cages à la seconde fenêtre de sa chambre. De là, elle put voir le héros de cette mystérieuse aventure disparaître dans la direction de la rue d'Alesia.

Jusqu'ici le courage des égouts n'a amené aucune découverte.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

### Distribution des Prix

AUX ÉCOLES COMMUNALES DE CAHORS

Dimanche dernier, à 3 heures du soir, a eu lieu, dans la cour d'honneur du Lycée, la distribution des prix aux élèves de toutes les écoles communales réunies. La cérémonie était présidée par M. Bernardin, secrétaire général, aux côtés duquel nous avons remarqué, entr'autres hauts fonctionnaires, MM. Paysant, préfet du Lot; Sirech, maire de Cahors; Verrier, général de brigade; Rémond, inspecteur d'Académie, etc.; et le reste de l'estrade était occupé par un grand nombre de notabilités appartenant aux diverses administrations. Dans le milieu de la cour d'honneur se pressait une nombreuse assistance eudimanchée, composée en majeure partie de parents des élèves; ceux-ci, rangés sur les deux côtés, achevaient de remplir tout l'espace disponible.

M. le président a ouvert la séance par un discours dans lequel il a célébré avec justice, les qualités que possède le corps enseignant. Il a terminé en conviant les écoliers à conserver le plus longtemps possible, malgré les froissements et les injustices inévitables de l'existence, les deux plus précieuses qualités de leur âge, la bonté et la gaieté, « qu'il ne faut pas confondre avec l'espièglerie ».

Nous avons éprouvé un réel plaisir à l'audition de ce discours, écrit d'une plume fine et alerte, et dont le débit de l'orateur faisait ressortir les qualités.

Ensuite est venue la distribution des prix proprement dite, d'abord à l'école municipale de dessin, en second lieu à l'école des filles, enfin aux deux écoles de garçons. Rien à signaler de particulier, si ce n'est le nombre extraordinaire des *prix d'honneur*. Pour une seule école, nous en avons compté jusqu'à treize.

Da temps en temps la musique militaire se faisait entendre et les élèves des écoles communales chantaient des morceaux d'ensemble, dont l'exécution témoignait chez les maîtres comme chez les élèves de beaucoup de bonne volonté.

A 5 heures 1/2 la cérémonie était terminée et écoliers et écolières prenaient leur volée vers ce pays de cocagne qui s'appelle les vacances.

**Mariage.** — Mardi dernier, 27 juillet, a eu lieu, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, le mariage religieux de Mlle Marthe Catalat, fille aînée de l'inspecteur des contributions directes si connu à Cahors, avec M. Simat, au milieu d'une assistance des plus distinguées.

Cette affluence d'amis nous pouvons dire d'admirateurs, s'explique par le talent comme cantatrice de Mlle Catalat et celui de M. Samat, lauréat du Conservatoire de Marseille et du Conservatoire de Paris.

Les témoins étaient pour le marié, M. Durard, député, et l'honorable M. Puget; et pour le marié, M. Marcellion-Lépine, publiciste, et M. Auguste Catalat, Receveur des Finances.

La célébration du mariage a été suivie d'une splendide soirée au cours de laquelle a été servi un élégant et plantureux souper auquel les invités ont fait fête.

Des toasts, pleins de délicates allusions au talent et au bonheur des jeunes époux, ont terminé cette charmante fête de famille, dont tous garderont, nous n'en doutons pas, un bien agréable souvenir.

Puisse tous les vœux de prospérité formés par l'assistance en faveur des jeunes époux rendre facile à ces artistes d'élite, l'âpre carrière à laquelle leur destinée les appelle!

M. . .

**Les grandes manœuvres.** — Le 17<sup>e</sup> corps d'armée exécutera des manœuvres de division d'une durée de quinze jours, aller et retour compris.

La 33<sup>e</sup> division d'infanterie, commandée par M. le général Vincendon, comprendra la 65<sup>e</sup> brigade (général Clément), 3<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> de ligne; la 66<sup>e</sup> brigade (général Verrier), 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de ligne; le 10<sup>e</sup> régiment de dragons, un groupe d'artillerie divisionnaire et des détachements de la 17<sup>e</sup> section d'ouvriers d'administration et de la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

Le service de la prévôté sera assuré par un détachement de gendarmerie commandé par un lieutenant.

Les grandes manœuvres commenceront dans les premiers jours de septembre; elles auront lieu très probablement aux environs de Valence-d'Ageu, Lauzerte et Moissac.

**Commissariat de surveillance.** — M. Mazure A bert, employé dans les bureaux de M. Lantierès, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, vient d'être déclaré admissible à l'emploi de commissaire de surveillance administrative des chemins de fer avec le n<sup>o</sup> 1 de la liste de classement des candidats civils.

**Les officiers en retraite.** — Le président de la République vient de signer, sur la proposition du ministre de la guerre, un décret autorisant les officiers retraités à porter l'uniforme de l'arme à laquelle ils appartenaient au moment où ils ont quitté le service actif et à porter cet uniforme même après qu'ils sont restés pendant cinq ans à la disposition de l'auto-

rité militaire à titre de réserve active ou d'armée territoriale.

Toutefois, les officiers retraités ne pourront faire usage ni des aiguillettes, ni des ceintures qui sont spécialement réservées à l'activité. Les numéros des régiments, soit au collet du dolman, soit au turban du képi, seront, en outre, remplacés par une étoile en or ou en argent, suivant les galons du grade.

Les officiers en retraite pourront se vêtir de leur uniforme absolument comme au temps où ils étaient en activité, c'est à-dire sans limite à ce droit.

Jadis, ils avaient une tenue spéciale, même pour toutes les armes, qu'ils pouvaient porter dans toutes les cérémonies officielles, mais dont ils faisaient rarement usage.

**Ecole polytechnique.** — Le ministre de la guerre a décidé que les jeunes gens ayant plus de 20 ans et moins de 21 ans le 1<sup>er</sup> janvier 1887, seront, par exception, autorisés à participer au concours d'admission qui aura lieu en 1887 pour l'Ecole polytechnique.

**Vacances scolaires.** — Dans sa séance du 3 août 1886, le Conseil départemental a fixé comme suit les vacances des écoles communales primaires :

Sortie : 7 août, à 4 heures.

Rentrée : 1<sup>er</sup> octobre, à 8 heures.

**Conseils d'arrondissement.** — Les Conseils d'arrondissement se réuniront le 12 août courant pour la première partie de leur session.

**Cour d'assises du Lot.** — Les assises du 3<sup>e</sup> trimestre qui sont ouvertes depuis hier lundi, à Cahors, comptent sept affaires qui seront soumises au jury.

9 août. — Affaire Jean Sol : attentats à la pudeur.  
10 août. — Affaire Vidal, Cayron et Cossé : vols qualifiés.

11 août. — Affaire Méline Nichout : vol qualifié.  
12 août. — Affaire Jean Lapeyrière : tentative de parricide.

13 août. — Affaire Boudou : tentative de meurtre.  
13 et 14 août. — Affaire Maury : incendie volontaire.  
13 et 14 août. — Affaire Vingès et Lemozié : vols qualifiés.

**Tribunal correctionnel.** — Une seule affaire a été appelée à l'audience du tribunal correctionnel du 5 août.

Les nommés Joseph Faurie et Jean Chastang, de Vire, surpris au moment où ils pêchaient dans le Lot à l'aide d'une perche employée à fouetter les rochers pour forcer le poisson à se jeter dans un épervier tendu, ont été condamnés, le premier à 10 fr. et le second à 5 fr. d'amende.

**Caisse nationale d'épargne.** — Opérations effectuées dans le département du Lot, pendant le mois de juillet :

Versements reçus de 418 déposants, dont 81 nouveaux, 97,066 fr. 10 c.

Montant des remboursements, 70,227 fr. 30; Excédant des versements, 26,838 fr. 80.

**Décision importante.** — Dans la séance de mercredi, à l'occasion d'un appel comme d'abus dont il était saisi, le Conseil d'Etat a émis un avis d'où il résulte que : ne

saurait être considéré comme une « manifestation extérieure de culte » tombant sous le coup d'un arrêté général d'interdiction, « le fait par un prêtre de porter le viatique à travers une commune, revêtu de ses vêtements sacerdotaux ».

**L'éclairage électrique à Espalion.** — Nous lisons dans le *Bulletin d'Espalion* :

Après une conférence faite par M. Lamy, ingénieur électricien, le 25 juillet dernier, le Conseil municipal a, par une délibération, concédé pendant une durée de 50 ans, le monopole exclusif de l'éclairage de la ville d'Espalion par l'électricité à une société anonyme espalonnaise qui s'est fondée à cet effet.

La ville paiera à cette Société une somme de 1,500 fr. par an pour un éclairage composé de 45 lampes et de 10 bougies, qui seront allumées à la chute du jour et éteintes à une heure après minuit du 1<sup>er</sup> au 31 décembre. Les fournitures et l'installation du matériel sera à la charge de la Société espalonnaise.

M. le maire d'Espalion a déclaré au conseil faire don à la ville, jusqu'à nouvel ordre, de l'éclairage électrique et prendre provisoirement la dépense annuelle à sa charge.

Tout le monde appréciera, comme elle le mérite, la grande générosité de notre premier magistrat municipal, et nous lui adressons ici au nom de la ville, nos plus sincères remerciements.

**La Poste en vélocipède.** — Il paraît que M. Granet songe très sérieusement à améliorer le sort vraiment rigoureux des facteurs de campagne. Le moyen auquel on semble s'être arrêté, pour rendre un peu moins pénible la tâche qu'accomplissent chaque jour ces dévoués serviteurs du public, consisterait à pourvoir chacun d'eux d'un tricycle, autrement dit d'un vélocipède à trois roues. Déjà même, des essais faits par plusieurs communes ont donné les meilleurs résultats.

Il y aurait pourtant une difficulté : bien que le maniement d'un vélocipède à deux ou trois roues soit assez simple, l'emploi du facteur étant fréquemment confié dans les campagnes à d'anciens soldats blessés, ceux-ci, dans plus d'un cas, ne pourraient guère se servir de ce nouveau mode de transport.

Pour parer à cet inconvénient, on étudie actuellement au ministère des postes, certaines modifications qui feraient du tricycle un instrument perfectionné facilement montable, même par les infirmes.

**Figac.** — Mardi, 27 juillet, une foule considérable se pressait dans la cour de l'établissement des Frères des écoles chrétiennes, pour y assister à la distribution des prix. La solennité était présidée par M. Bannes, curé de Saint-Thomas. A côté de lui au premier rang, on pouvait remarquer l'élite de la bourgeoisie de la ville, heureuse de témoigner par sa présence aux maîtres et aux élèves son dévouement et sa sympathie.

d'opium dans le verre d'eau destiné à Philippe; car le lecteur a déjà deviné que la complice de M. Bradford avait préparé la mise en scène à faire tomber le baron de Montjoie dans le piège qui lui était tendu. Il lui en coûtait deux nègres : l'un tué, l'autre assommé. Mais qu'importait à l'opulent banquier enrichi par des affaires comme celles dont la famille Cavalie avait été victime ?

Philippe dormit trente-six heures de suite. Il s'éveilla au moment où l'aube naissante commençait à colorer de ses rayons blancs les vitres du boudoir. Les idées étaient un peu obscurcies dans son cerveau. Mais la force de réflexion réagit contre les ténébres factices de l'opium.

Il ne comprit pas d'abord. Il crut que, vaincu par la fatigue, il avait dormi quelques heures seulement.

— Heureusement que je suis encore bien portant, murmura-t-il. L'élection a lieu demain. Je serai là.

Il voulut se lever et marcher, mais sa faiblesse était extrême. Il dut s'étendre à nouveau sur le canapé qui lui avait servi de lit de repos. Alors il se mit à penser à Aurélie. Certes l'amour sensuel, l'amour d'une minute qu'elle lui avait inspiré jadis avait bien disparu. Il aimait Jeanne. Il n'est rien de tel que ces anciens viveurs pour savoir aimer les vertueuses, les chastes fiancées, qui seront les compagnes de leur vie. Cependant, il eut une certaine émotion en se rappelant la provocante créature qui, naguère, s'était audacieusement jetée à sa tête.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

400

## LA FAMILLE CAVALIÉ

XIX

COMMENT ON FABRIQUE DES ÉLECTEURS

Nous dirons, si vous voulez que l'honorable Bob Right était monsieur Alphonse dans ces quartiers infâmes où des créatures inconnues ont besoin d'un homme pour les soutenir.

Cependant, les émigrants, conduits par les deux témoins et Tom Javelott (esquire), arrivèrent devant la maison où le magistrat recevait les demandeurs et naturalisait ceux dont les titres étaient en règle. Devant cette maison, on avait dressé un grand berceau (cradle) affectant, en de larges proportions, la forme d'un berceau d'enfant.

— Halte ! cria Josuah Creek.

Toute la bande s'arrêta docilement.

— Attention, maintenant, reprit-il, et écoutez bien l'ordre.

— Chacun de vous, va se coucher une seconde dans ce berceau. Et rapidement ! nous sommes un peu pressés.

Bien que l'ordre leur parut un tant soit peu bizarre, les émigrants n'hésitèrent pas à obéir.

— Mets-toi à droite, Bob, continua Josuah Creek; moi je vais me mettre à gauche. N'oublie

pas qu'il faut que nous les voyions !

— Je crois bien ! modula Tom Javelott (esquire), il s'agit de ne pas nous parjurer. D'abord c'est mal, et puis le parjure est sévèrement puni !

Il ajouta, mezzo voce :

— Cette chère Molly ! Comme cela aurait amusée de voir ce petit exercice !

Le petit « exercice » dura deux bonnes heures. Chaque émigrants se couchait dans le berceau, y restait une seconde, et en sortait pour entrer dans la salle de naturalisation. Il se creusait vainement la tête pour comprendre : pourquoi accomplissaient-ils des préliminaires aussi originaux ? Pourquoi Josuah Creek prétendait-il qu'il devait voir ? Pourquoi enfin, Tom Javelott (esquire) s'était-il écrié :

— Il s'agit de ne pas se parjurer !

Ils en eurent l'explication. Le magistrat fit comparaître devant lui le premier des émigrants.

— Vous voulez vous faire naturaliser citoyen des Etats-Unis ? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Remplissez-vous les conditions exigées ?

— Oui, monsieur.

— Où sont vos témoins ?

Josuah Creek et Bob Right s'inclinèrent.

Alors le magistrat, avant de leur adresser les questions légales, leur offrit une bible.

D. — Jurez de dire la vérité.

R. — Nous le jurons !

D. — Vous connaissez monsieur ?

R. — Oui.

D. — Où l'avez-vous connu ?

R. — Dans cette ville.

D. — Depuis quand le connaissez-vous ?

R. — Depuis le berceau.

Si les trois questions sont légales, les trois réponses le sont aussi. Josuah Creek et Bob Right témoins de profession, pouvaient les faire sans se parjurer. Ils connaissaient l'émigrant, puisqu'il était avec lui ; ils l'avaient connu dans la ville, puisque c'était dans la ville qu'il se trouvait ; et enfin, ils le connaissaient depuis le berceau, puisqu'il venait de s'y coucher.

Que pouvait on répliquer à cela ? Rien. La lettre de la loi était observée. La crainte de Tom Javelott (esquire) ne pouvait pas être réalisée. Comment porter l'accusation de parjure ? A chacun des émigrants, le magistrat remit son acte de naturalisation, par lequel il avait le droit de prendre part aux élections du lendemain.

— Et maintenant, mes bons amis, leur dit Josuah Creek quand tout fut terminé, à demain devant les urnes. Quand vous aurez mis dedans le bulletin que nous vous remettons, vous recevrez chacun deux dollars !

Une nouvelle acclamation répondit à cette promesse répétée. Il se séparèrent.

Tom Javelott (esquire) ne se possédait pas de joie.

— Bradford sera content, murmura-t-il. Quinze cents électeurs nous assurent la majorité... et l'autre sera condamné !... condamné !... condamné ! chère Molly... je la mènerai le voir pendre !

XXX

DEUX PASSIONS AU PRISES

Miss Aurélie Burton avait mis une forte dose

ALBERT DELPIT.

LYCÉE DE CAHORS

Nous publions *in extenso*, le remarquable discours prononcé à la distribution des prix, par M. Lanaspèze, professeur agrégé de mathématiques.

Mes chers amis,

En vous adressant les paroles d'adieu que vos maîtres vous font entendre au moment de se séparer de vous, je voudrais ne pas sortir du domaine auquel je suis habitué. Entrez donc avec moi pour quelques instants, non point dans ces régions abstraites où se complaisent les mathématiques, et où cependant l'esprit goûte au sein de graves problèmes, d'austères et pures jouissances, mais plutôt dans les champs si vastes dont notre siècle a pris possession avec une incroyable rapidité : en un mot, abordons ensemble ces sciences diverses qui, dans un espace de cinquante ans, ont véritablement renouvelé la face du monde.

Quelles admirables conquêtes dans une si courte période ! Quelle lumière éclatante succédant tout à coup à des ténèbres épaisses et trop prolongées ! Que notre âge soit fier de telles découvertes qui affirment solennellement la puissance de notre esprit ; rien de plus juste ; mais n'oublions pas que tout s'enchaîne ici-bas, que tout a des racines dans le passé le plus lointain, et que d'obscur et d'incessants efforts ont été nécessaires pour asseoir sur les bases les plus solides les monuments qui nous semblent les plus beaux.

Eh bien, dans ce mouvement presque caché qui a préparé cet essor irrésistible du progrès dont nous sommes les témoins, la France peut réclamer sa part légitime.

Au moyen-âge, nos universités conservent comme un dépôt sacré les notions scientifiques léguées par les anciens ; elles empruntent aux étrangers, aux Arabes de Cordoue ; elles augmentent un peu par elles-mêmes ces maigres trésors ; elles font quelques pas en avant. Vient le seizième siècle : la pensée humaine s'émancipie ; elle rompt les entraves qui la retenaient captive depuis si longtemps, mais elle se porte tout entière vers ces questions vitales qui intéressent la religion, la morale et la politique. Sur ce terrain je n'ai point à la suivre ; je dirai simplement qu'en regard de cet épanouissement, dont les lettres réclament toutes la gloire, il y a place aussi pour les sciences, et que, dans cette période qui va du règne de François I<sup>er</sup> au règne de Henri IV, nos pères ont contribué, non sans gloire, au développement intellectuel de l'humanité.

Je le sais bien, c'est un Génois qui découvre le Nouveau-Monde ; c'est en Allemagne que s'imprime le premier livre, en Allemagne encore que Copernic et après lui Képler établissent l'astronomie sur des principes immuables ; c'est en Italie que Galilée invente le pendule et fixe les lois de la chute des corps ; c'est en Flandre que naît Vésale qui devait, il est vrai, étudier chez nous, et qui, le premier, osa porter ses regards au-delà du corps humain, et en consulter les entrailles inanimées pour connaître désormais la maladie et l'éloigner plus sûrement : qu'importe que l'on doive à des étrangers ces lumières nouvelles ? A ce moment le monde se met en marche : partout une même curiosité entraîne les nations ; toutes explorent le domaine des sciences : mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle, médecine, géographie, agriculture, tout est fouillé ; je ne dirai pas que tout est renouvelé, mais il n'est pas un ordre de connaissances où le progrès ne se dessine, où ne se fasse sentir cette impulsion qui ne doit plus cesser.

Que revient-il donc à la France dans ces recherches scientifiques auxquelles assista le seizième siècle ?

C'est à un mathématicien que je rendrai d'abord hommage. Viète, né en Poitou, en 1540, a été pour ainsi dire le second inventeur de l'algèbre. Il montra le premier de quel secours elle pouvait être pour la géométrie, et comment toutes les deux étaient appelées à s'aider mutuellement. Nous lui devons les formules et les tables usitées de nos jours en trigonométrie. Que lui a-t-il manqué ? D'être moins modeste. Simple et désintéressé, il consacrait à de hautes spéculations les loisirs que lui laissait sa charge de maître des requêtes, et se souciait peu de publier les résultats de ses travaux. Ses écrits étaient déjà devenus rares de son temps ; mais heureusement, ses amis et ses disciples ont été assez bien inspirés pour nous transmettre pieusement ce que ses théories présentaient d'original et de profond.

A la même époque, l'histoire naturelle est brillamment représentée par Pierre Belon. Né dans le Maine, en mars 1517, il fait à Paris ses études médicales ; il visite ensuite l'Allemagne, la Bohême, Constantinople, la Grèce et ses îles, l'Égypte, la Palestine et la Syrie. Il revient en France : il publie ses études dans un ample et très recommandable ouvrage où abondent des détails sur la flore et la faune des pays qu'il avait parcourus, ainsi que sur la géographie et l'état des pays qu'il avait visités. Ronsard le nomme avec éloge ; Henri II et Charles IX le comblent de faveurs ; il promettrait de remplir la plus utile carrière quand la main d'un meurtrier l'arrêta

au milieu de ses labeurs, à l'âge de quarante-sept ans.

Vous citerai-je des noms plus obscurs ? Vous rappellerai-je ces hommes qui, dans leur sphère, ont bien mérité de la patrie et que cependant nous connaissons à peine ? Au seizième siècle, un Charles de Lécuse crée à Montpellier le premier jardin botanique ; il écrit des ouvrages qui gardent longtemps leur autorité ; un Rondelet étudie les poissons, et Cuvier rend justice à l'exactitude de ses figures, à la justesse de ses observations, et déclare en propres termes qu'on ne peut ajouter que peu de choses à ce qu'il a dit des espèces qui peuplent la Méditerranée ; un Joubert, à Montpellier, se montre dans ses *Paradoxe*, hardi novateur, et appelle de ce nom ce qui, dans la médecine, constitue pour nous des vérités reconnues.

Je voudrais aussi vous parler de ces illustres explorateurs, ou de ces aventuriers pleins de courage, qui en se répandant dans des contrées inconnues, ont, bien souvent à leur insu, travaillé pour la science ; mais je veux me borner, et considérer un peu plus longuement trois figures dignes de respect et d'admiration.

Vous savez ce que disait d'un malade un médecin de ces temps : je le soignai et Dieu le guérit ; ce médecin c'était Ambroise Paré : les rois l'appelaient auprès d'eux, le comblaient d'honneurs à l'envi, et au Louvre, il restait toujours le plus simple et le plus modeste des hommes. C'est que ce grand savant avait connu toutes les difficultés de la vie, et son cœur était resté généreux au milieu des souffrances dont il avait été le témoin, au milieu des malheureux qu'il avait soignés dans les hôpitaux et sur les champs de bataille. Suivant les armées, se consacrant à quiconque l'invoquait, il se ménageait pourtant assez de loisirs pour écrire sur son art. « Le travail triomphe de tout, » telle était la devise qu'il avait empruntée à Virgile, et qu'il mit si bien en pratique. Il s'est formé seul, et pourtant il est salué du nom de père de la Chirurgie moderne ; l'on regarde encore comme des chefs-d'œuvre plus d'une de ses descriptions qu'il a laissées des opérations qu'il osait tenter, et il se trouve en même temps que ce savant est un grand écrivain, sobre, net et précis, comme le veut la science.

A côté de lui se détache, entourée de non moins de sympathie, la personne de Bernard Palissy. Quelle existence que celle d'un homme qui naquit pauvre, qui passa sa première jeunesse à peindre, comme il le dit lui-même, des images sur verre, et qui n'eut pas de repos qu'il n'eût arraché à l'art italien le secret de ses émaux ! Il s'applique pendant quinze ans à deviner le chef-d'œuvre qui lui sert de modèle et à le reproduire ; il épuise toutes ses ressources, il brûle pour alimenter ses fourneaux jusqu'aux meubles, jusqu'au plancher de sa maison ; sa femme, ses enfants n'ont pas de pain ; on se rit de lui, on le traite d'insensé, jusqu'au jour où il montre triomphant ces plats émaillés que conserve avec orgueil notre musée du Louvre. Ce ne sont pas là ses seuls titres à notre estime. Cet artisan du génie est en même temps le plus doux et le plus naïf des hommes. Le protestantisme pénètre dans cette Saintonge qu'il habita si longtemps, et comme un ministre du culte nouveau, il lit la Bible aux familles qui l'entourent ; il la commente avec toute la simplicité de son cœur, et il applique les préceptes des Livres Saints en demandant aux puissants de soulager ceux qu'ils oppriment, en plaidant la cause des prisonniers et de tous ceux qui souffrent. Au milieu de ses occupations, il a le temps encore de lire dans ce grand livre de la nature. Il ne connaît pas Aristote, Sénèque, Plin, tous ces anciens dont son siècle subissait l'autorité. Réduit à ses propres forces, cet ignorant, qui sait voir et méditer, découvre... Quoi donc ? Ces premiers principes des sciences qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient à peine un nom, la géologie, la minéralogie, l'hydrostatique. Il balaye les chimères de l'astrologie, il explique la formation des pierres, du cristal, la présence des coquilles au fond de la terre, il soupçonne la puissance de la vapeur ; il montre, suivant son heureuse expression, *Pratique engendrant Théorie*, et la matière toujours en mouvement et subissant de perpétuelles transformations. Et dans quel style s'exprime-t-il, celui que les collègues n'ont jamais vu ? Qu'il me suffise de dire que sa langue nette et précise l'a placé sans effort auprès des Amyot et des Montaigne, c'est-à-dire au premier rang, avec les plus grands de son siècle.

Ne dirait-on pas, qu'à cette époque, on ne peut marquer dans les lettres et dans les sciences sans être en même temps un cœur d'élite ? Ce que j'ai signalé de si généreux dans l'âme des Ambroise Paré, des Bernard Palissy, je le revois encore dans l'élevation morale d'Olivier de Serres.

Celui-ci s'est contenté de cultiver en paix son beau domaine du Vivarais. Il l'aménage en maître intelligent, il lui demande tout ce qu'il peut donner, il lit les anciens, expérimente par lui-même ; il étudie la nature des sols, les différentes expositions, les semences et les arbres qui conviennent à des terres différentes ; il n'oublie aucun détail ; rien n'est à négliger dans une ferme : à côté des productions importantes qui as-

surent la nourriture et les revenus, que de choses qui peuvent apporter encore des gains honorables ! Voilà les pensées qui l'inspirent, et il passe en revue tout ce que comprend une campagne. Voici les blés, ailleurs les vignes. Ici est le verger avec des espèces qu'il faut améliorer ; plus loin le jardin, là enfin sont les ruches, avec cette population active qui demande nos soins, car nous lui devons le miel jadis si précieux. Dans la maison même, quel ordre à introduire ! que de travaux à régler, que de devoirs à rappeler ! Rien n'est plus beau que les pages que consacre Olivier de Serres à l'administration domestique. Le maître exerce sur tout une surveillance qui ne cesse pas ; auprès de lui, sa femme s'occupe de la famille, des serviteurs, et de tout ce qui est travail plus léger.

Cette ferme n'est point un royaume où le chef impose sa volonté absolue, c'est une grande famille où trouvent place les plus humbles de ceux qui vivent dans l'enclos. Nul des serviteurs n'échappe à ceux qui les emploient ; et ceux-ci ne songent pas seulement à leur bien-être matériel ; ils ne croient pas qu'ils aient tout fait quand ils les ont nourris et payés ; ils ont souci de leurs mœurs, ils veulent être aimés, et le soir, quand la journée est finie, ils appellent auprès d'eux ces braves gens pour lire auprès du foyer commun les Livres Saints, et s'unir avec ces âmes naïves dans des pensées de mutuelle affection et de charité. Nobles sentiments qui font d'Olivier de Serres un grand citoyen, car c'est pour sa patrie qu'il composait son *Théâtre d'Agriculture*. Au lendemain de ces guerres qui ont ensanglanté le XVI<sup>e</sup> siècle, quand les champs sont presque en friche et le pays dévasté, ils montre à ses concitoyens comment ils pourront réparer leurs ruines, et demander à cette terre, qui leur semble une marâtre, un commencement de prospérité et d'espérance. C'est encore pour relever sa patrie et l'enrichir, qu'il supplie Henri IV d'encourager la culture du mûrier, prêchant lui-même d'exemple, et introduisant dans la vallée du Rhône cette élève de vers à soie, où de nos jours, des populations victimes d'un autre fléau, ont trouvé un adoucissement au malheur qui venait s'apessantir sur elles pour de trop longues années.

Voilà, mes chers amis, ce qu'ont été ces hommes du XVI<sup>e</sup> siècle. Soyons fiers de tels aïeux. Réjouissons-nous pour notre France des enseignements qu'ils nous ont donnés. Honorons ceux qui, à leur exemple, travaillent pour notre pays et pour l'humanité. Honorons ce Français de nos jours, dont toutes les nations répètent le nom avec reconnaissance, et qui, à tant de belles découvertes, ajoute l'inestimable secret de guérir ce hideux fléau qui fait tomber l'intelligence et la dignité de l'homme, pour le faire mourir ensuite au milieu d'atroces souffrances.

Augmentons dans la mesure de nos forces ce patrimoine que nous ont légué nos pères. Ne dites pas que leurs efforts ont été dépassés de bien loin ; ils ont déjà un bien beau titre, car ils nous ont ouvert la route. Et puis, ne le savez-vous pas ? Qu'elle est lente la marche des sciences ! Les lettres ont compté au XVI<sup>e</sup> siècle des noms éminents. Faut-il s'en étonner ? Nos imaginations françaises n'attendaient, pour donner des preuves plus parfaites, que le rayon de l'antiquité. Il n'en est pas ainsi pour les sciences : que de temps ne faut-il pas pour qu'elles se développent et mûrissent ! quelles observations délicates et répétées ; que de tâtonnements, que d'expériences avant d'établir les lois ! Mais aussi, quand elles ont surmonté les obstacles, que ne donnent-elles pas, justifiant la parole de Lucrèce, qui s'écrie à juste titre, quand il a peint longuement les étapes douloureuses que l'homme a dû franchir pour s'émanciper : « Ainsi le temps, ainsi » l'intelligence produisent tour à tour et amènent par degrés à la lumière, les arts sans cesse éclairés par des génies nouveaux, et qui de siècle en siècle approchent du but suprême » qui est la perfection ! »

Revue Agricole

**Belmontet.** — La semaine dernière, une maison inhabitée de notre commune a été incendiée pendant la nuit.

On se perd en conjectures sur la cause de ce sinistre.

**Foire de Puy-l'Evêque.** — La foire de Puy-l'Evêque n'a pas été belle pour la saison ; il s'est vendu quelques paires de bœufs à de bas prix.

Le blé s'est vendu de 17 fr. 50 à 18 fr. l'hectolitre ; le maïs 13 francs ; la volaille était bon marché, il y en avait une grande quantité ; les œufs se vendaient 0 fr. 50 centimes la douzaine.

Les aubergistes vendaient le vin 0 fr. 80 centimes la bouteille ; le pain 0 fr. 30 centimes la livre.

On nous écrit du Lot-et-Garonne : Diminution dans le nombre de gerbes, diminution dans leur rendement, nous n'aurons que moitié d'une bonne récolte de blé. Il en sera

ainsi des autres menues grains.

Dans la plaine du Lot, si aucun orage ne vient compromettre la récolte de la prune, elle sera abondante cette année. Nous avons aussi beaucoup de pêches, pommes, poires.

Les vignes sont plus vigoureuses que les autres années. Mais les gelées tardives nous ont emporté beaucoup de bourgeons à fruits.

Les affaires sont bien réduites sur nos marchés aux bestiaux, et la baisse semble n'avoir pas dit son dernier mot.

**Boisson de Pruneaux.** — Dans le Lot-et-Garonne, on prépare une boisson avec les prunes d'ente ou pruneaux d'Agen. On prend 20 kilos de ces pruneaux que l'on met dans une barrique défoncée par un bout ; on les couvre d'eau bouillante ; on laisse reposer pendant 24 heures, puis on remplit la barrique avec de l'eau ordinaire. La fermentation se produit et au bout de 15 jours, on perce la futaille et l'on tire la boisson au fur et à mesure des besoins.

Cela nous dit-on fait une espèce de vin blanc très agréable à boire, et meilleur que celui de raisins secs et en même temps plus économique.

SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS  
rendue sans médecine, sans purge et sans frais,  
par la délicieuse Farine dite de Santé :  
**REVALESCIERE**  
DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculation, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre ; M. le docteur professeur Dédé ; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25 ; 1/2 kilo, 4 fr. ; 1 kilo, 7 fr. ; 2 kilos, 12 fr. ; 3 kilos, 16 fr. ; 4 kilos, 20 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25. 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI des ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicer, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.

PÉRONOSPORA OU MILDEW  
L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au  
prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare  
de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

Spécialité de MACHINES A VAPEUR  
très économiques  
de TOUTES FORCES et de TOUTS SYSTÈMES  
Pendant la  
seule année 1885  
LA MAISON  
J. BOULET & Co  
a obtenu  
Trois Diplômes  
d'Honneur  
pour ses  
Machines à Vapeur  
à PARIS & ANVERS  
M<sup>rs</sup> HERMANN-LACHAPPELLE  
J. BOULET & Co, Successeurs  
31-33, Rue Boinod, PARIS  
ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS.

# BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerrres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chafnes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

# GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

3, Rue du Parc, 3. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs CAHORS

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

# BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poulmons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

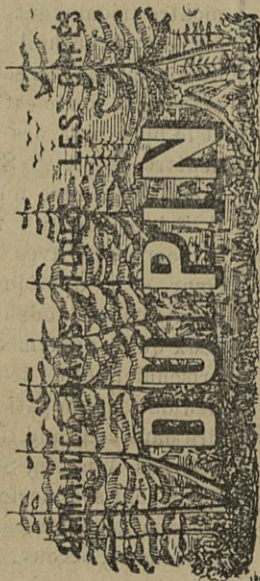
EXPOSITION



CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE



50 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
Membre du JURY  
GRANDS PRIX 1882 CONCOURS  
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

# GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80. — VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

# VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

# A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres. . . 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres. . . 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

# PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M<sup>e</sup> FERLU, notaire à St-Céré.

# RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

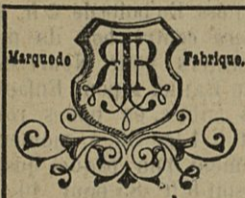
Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.



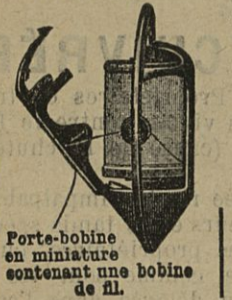
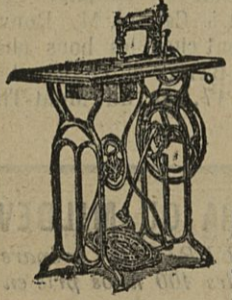
Une invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

**Machine à coudre rotative à deux bobines**

de **Junker & Ruh**

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.



Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéstructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et leste et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez : Charles Desprats, Anc<sup>ie</sup> Maison Cangardel 4<sup>me</sup> fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

# Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom I : Les Origines, les Races et les Langues.  
Tom II : Histoire de l'Égypte, de la Phénicie, de la Palestine, de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Perse, de l'Inde, de la Grèce, de Rome, de l'Égypte, de la Phénicie, de la Palestine, de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Perse, de l'Inde, de la Grèce, de Rome.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

Livraison gratuite envoyée sur demande

Le propriétaire-gérant, Layton.

CHEMISES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

# AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

# N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES  
sur mesure  
pour  
HOMMES